



URGENT pression morale et abus de pouvoir

Par **oria**, le **16/03/2009** à **18:37**

je loue un meublé de 25m2.le bail se renouvelle par tacite reconduction, il commençait le 21 décembre 2007, après qu'elle (propriétaire) m'ai fait quitter l'appartement voisin pour cause "travaux".Celui-ci ne remplit pas les conditions de descence. Après conseil de l'ADIL et des services d'hygiène, j'ai joins une lettre avec accusé de réception (le 18/02/09) à mon propriétaire en lui demandant de faire le nécessaire afin que les problèmes d'humidité et d'isolation soient résolus.

Depuis, cette personne me joins par voie de huissier différents courriers m'informant qu'elle prend congé pour une soit disant "vente" et que je dois quitter l'appartement sous 3 mois. JE SOUPSONNE UNE FRAUDE;le bailleur ne cesse de m'arceller et exige que je lui indemnise certaines sommes, méconnues à ce jours, pour cause de, je la cite " usage d'équipement supplémentaire", "excès du nombre d'occupant dans l'appartement", car je vis en couple avec mon ami.

Elle ne cesse de m'arceler, je n'en peu vraiment plus, j'en souffre fortement psychologiquement, car j'ai peur de me retrouver à la rue dans 3 mois.

Je vous signale, que je suis étudiante et cette pression se répercute sur mon travail scolaire.

En louant un appartement, j'estime que je suis en droit d'en jouir paisiblement, que je suis libre de disposer comme je le veux, durant ma location, les meubles fournis par le bailleur et d'ajouter du mobilier supplémentaire (choses qui me sont aussi reprochées)

Cest pourquoi, je vous demande conseil afin de me guider, pour régler au mieux cette affaire.

ps: à ce jour, aucun travaux n'effectués.